

Conseil communal de Bullet

Séance du 30 juin 2014

Mme Geneviève Rolaz, Vice-présidente et M. Jean-Luc Passello, Président ouvre la séance à 20h00 et implore la bénédiction divine sur l'Assemblée.

Ordre du Jour

- 1 Appel
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014
- 3 Communications du bureau du Conseil
- 4 Communications municipales
- 5 **Préavis n° 28-2014** – Approbation de l'entente scolaire primaire & secondaire des communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf « Commission Ecoles »
- 6 **Préavis n° 29-2014** – Projet d'infrastructure partiel de la route de Mauborget – Changement conduite eau potable – mise en place du réseau EP & EC – surfacage du tronçon « Commission des eaux »
- 7 **Examen des comptes et de la gestion 2013** « Commission de gestion »
- 8 Nomination du bureau 2014-2015/ Présidence/ Secrétaire/ Scrutateurs
- 9 Nomination de la commission de gestion
- 10 Propositions individuelles

1. Appel

Excusés :

Consorti Michel

Gamma Aline

Genoud Alexandre

Hänni Fabien

Jaccard Pascal

Margot Laurent

Paillard Aldo

Prévitali Romain

1b) Assermentation d'un nouveau Conseiller Communal

Monsieur Florent Thévenaz est assermenté au Conseil communal de Bullet

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 2014 est accepté à l'unanimité.

3. Communication du bureau du conseil

Atteint dans sa santé, Monsieur Jean-Luc Passello désire se retirer de la Présidence du Conseil communal et tient à remercier la Municipalité et les membres du Conseil pour leur dévouement. Il décide de rester comme conseiller communal.

Monsieur Norbert Müller est décédé, nous respectons une minute de silence.

Madame Genevière Rolaz prie d'accepter sa démission au Conseil communal de Bullet. En effet, Mme Rolaz a vendu sa maison aux Rasses et a déménagé sur la commune de Sainte-Croix. Elle souhaite plein succès pour les projets du Conseil communal.

4. Communication municipales

Jean-Franco Paillard:

Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux

Comme à l'occasion de presque toutes les séances du Conseil, je tiens à vous informer sur l'état d'avancement du projet éolien de la Grandsonnaz.

Il y a un mois, les SIG rachetaient les parts de la Société ENNOVA SA, en charge du dossier de la Grandsonnaz ainsi que de plusieurs autres projets. Lundi 23 juin dernier, les communes territoriales et les propriétaires des parcelles se sont retrouvés dans cette salle Bertha Bonnet, pour faire connaissance avec la nouvelle direction. Ainsi, je vous informe que M. Claudio Zanini n'est plus le directeur et qu'il a été remplacé par Monsieur Michel Müller, Ingénieur, spécialiste de développement de projets thermiques et en Energies (je tiens à relever les excellentes relations que la Municipalité a entretenues avec lui). Le Conseil d'administration d'ENNOVA SA est présidé par M. Pierre Gauthier, Ingénieur Physicien. Point important, les chefs de projets qui sont Tito Haarpaintner et Mickael Berset sont restés dans l'opérationnel de la Société.

Maintenant, l'examen préalable, 2^{ème} version, est en mains de l'Etat qui devra statuer sur notre dossier. Le retour est souhaité pour l'automne et pourrait permettre ainsi de procéder à la mise à l'enquête du PPA et en parallèle du projet.

Pour la fibre je ne vais pas intervenir sur le dicastère de mon collègue Stéphane Guex mais tiens à relever que je suis satisfait de l'évolution qui permettra j'en suis certain que l'ensemble des citoyens soit raccordé d'ici cet automne. Je me réjouis en effet, de pouvoir changer de sujet car cet objet nous préoccupe tous les jours ou en tout cas, lors de nos séances de municipalité. De plus, l'investissement consenti prioritairement, nous a contraint à reporter des objets.

Le 11 juin déjà, les municipalités des communes vaudoises, ont reçu l'arrêté des dates des élections communales générales du printemps 2016. Un délai est fixé au 30 juin 2015, pour apporter des modifications éventuelles sur le nombre de conseillers par exemples ou sur le maintien ou non d'un conseil général et ou communal. Je relève encore que sur les 76 communes, 56 communes ont un conseil général, les 20 autres dont Bullet ont un conseil communal. Je précise encore que 13 fonctionnent au système majoritaire comme nous. Le District compte 83'952 habitants.

Je tiens encore à remercier les commissions qui ont œuvré sur nos préavis et souligne l'importance des commissions dans l'appréciation des projets et des décisions qui sont du ressort du Conseil communal.

Je ne peux pas terminer sans remercier M. Jean-Luc Passello pour son engagement et sa persévérance à la tête du législatif. Je lui souhaite de tout mon cœur, mes meilleurs vœux de rétablissements. Mes remerciements vont également à Mme Geneviève Rolaz qui a pris au pied levé cette présidence et qui a su rapidement assurer cette fonction importante avec aisance.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Merci de votre attention.

Fin de citation

Stéphane Gueux :

Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, Concernant la fibre optique, nous avons réussi à creuser 14km de fouille durant deux saisons. Il nous reste, à ce jour, 4 maisons à relier, en conséquence, nous sommes à bout touchant. Il y a 20km de tubes qui sont posés. Lorsque la fibre sera installée, nous serons au top de la technologie, nous serons autant bien lotis qu'à Zürich ou dans les quartiers de Lausanne. Je tiens à remercier les propriétaires, c'est grâce à eux que ce dossier a pu fonctionner. Nous avons environ 300 bâtiments qui ont été fait. Je tiens également à remercier les collaborateurs de la commune de Bullet qui ont assuré tous le suivi des travaux ainsi que M. Marcel Champod, retraité qui est venu nous soutenir à 100%. Il y a énormément de câblage qui ont été fait, il faudrait que l'on calcule le total. Nous tenons et suivons les finances et le budget.

Merci de votre attention.

Fin de citation

Michel Bornoz :

Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, Ecole : c'est avec soulagement que nous arrivons à la fin du feuilleton de l'entente scolaire. Si quelques points restent à ajuster, l'ensemble me paraît-être la bonne solution.

Aménagement du territoire : la mise en place de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, la « LAT » devient un sujet d'actualité.

Dans un premier temps, chaque commune doit vérifier l'inventaire des terrains constructibles en réserve

sur son territoire. Nous devons faire la mise à jour pour cet automne.

Je vous en dirai plus au prochain conseil mais je peux déjà encourager les propriétaires de terrain à bâtir qui désirent mener à bien un projet de construction de le faire dans les plus brefs délais. Il s'agit évidemment de projets liés à l'habitation principale ou à la para-hôtellerie.

Tourisme : après les écoles, nous allons établir ou rétablir une nouvelle convention du tourisme avec, Sainte-Croix et espérons aussi avec Mauborget (à ce jour Mauborget a quitté toute participation à l'OT qui nous lie à Yverdon).

Il est question de recréer un comité tourisme qui associe les principaux acteurs du tourisme : hôtels, sociétés de développement, etc. Ce comité traitera des problèmes locaux et des mises aux points nécessaires au bon fonctionnement de cette branche. Notre adhésion au tourisme régionale Yverdon-Jura-Lac n'est pas du tout remise en cause par la création de ce comité, affaire à suivre.

Autorisations de travaux : pour les travaux de faible importance, ne nécessitant que l'accord du voisinage et de la commune, nous cherchons une formule pour informer la population de ces décisions sans passer par le journal officiel, mais apporter un peu de visibilité, à suivre aussi.

Fin de citation.

Lucien Lambercier :

Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Le 27 mai dernier, 139 génisses sont montées au pâturage du Chasseron. Le brouillard et la pluie nous ont accompagnés toute la journée, nous avons même froid. Le 1^{er} juillet est la journée officielle du martelage en forêt de Bullet avec M. Pierre-François Raymond, ingénieur forestier, M. René Guex, garde-forestier et les bûcherons.

La vérâtre envahi le pâturage du Chasseron, j'ai honte de cette situation ! Il faudra absolument prendre des mesures pour la détruire.

Merci de votre attention.

Fin de citation

5. **Préavis n° 28-2014** – Approbation de l'entente scolaire primaire & secondaire des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf « Commission Ecoles »

RAPPORT

**De la commission des Ecole, chargée de l'examen du préavis municipal n° 28-2014
concernant**

**L'approbation de l'entente scolaire primaire et secondaire des Communes de Baulmes,
Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf**

Rapporteur : Christophe Cruchaud

Membres : Christine Chablaix, Sarah Cusin, Alexandre Genoud, Romain Prévitali

Madame la Vice-présidente, Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie à la salle de la Fondation Bonnet le lundi 16 juin 2014 afin de se prononcer sur le préavis ci-dessus.

Nous remercions Monsieur le Municipal, Michel Borno, en charge de ce dossier et pour les informations fournies.

Après étude du préavis, la commission a relevé les quelques points importants suivantes :

- L'arrivée des Communes de Baulmes et Vuiteboeuf, dans les discussions pour trouver un accord, a permis d'amener un déblocage entre la Commune de Sainte-Croix et le reste des Communes du Balcon du Jura.
- Il est décidé de collaborer sous forme d'une entente intercommunale. Un comité, présidé par le représentant de Sainte-Croix et composé d'un membre par Commune, sera mis en place, ce qui a pour avantage de mettre chaque Commune sur pied d'égalité, les décisions étant prises à l'unanimité des membres.
- Les Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget et Vuiteboeuf ont été informées par Sainte-Croix, que 6 nouvelles classes d'enseignement et une nouvelle salle de gym seront nécessaires suite à l'entrée en vigueur de la LEO (Loi sur l'Enseignement Obligatoire). Les plans, les coûts et les charges ne sont pas encore connues.
- La Commune de Sainte-Croix ne voulant plus être solidaire pour la répartition des frais de transport, les Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget et Vuiteboeuf se sont mises d'accord pour être solidaires entre elles.
- La Municipalité de Bullet va se battre pour les forfaits des 3 classes et la grande salle, et fera en sorte de conserver les classes à Bullet mais c'est la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire qui a la décision finale.
- L'entrée en vigueur de ce projet est souhaitée au 1^{er} août 2014 après l'acceptation des différents Conseils Communaux ou Généraux et après avoir été soumis pour approbation au Conseil d'Etat.

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour :

DECIDE

- D'approuver le projet d'entente scolaire primaire et secondaire des Communes de Baulmes,

Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf

- D'adhérer à la dite entente

Le Préavis n° 28-2014 concernant l'approbation de l'entente scolaire primaire et secondaire des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf, est accepté à l'unanimité.

6. **Préavis n° 29-2014** – Projet d'infrastructure partiel de la route de Mauborget – Changement conduite eau potable – mise en place du réseau EP & EC – surfacage du tronçon « Commission des eaux »

RAPPORT

De la commission de l'eau chargée de travailler sur le préavis n° 29-2014 de la Municipalité

Concernant un projet d'infrastructure partiel de la route de Mauborget et changement conduite d'eau potable-mise en place du réseau EP&EC-Surfacage du tronçon

Rapporteur : Daniel Prévitali

Membres : Rodolphe Beck, René-Philippe Gander, Arlette Gilliéron, Claude Mermod

Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous remercions Monsieur Stéphane Guex, Municipal, responsable du projet, pour les explications fournies et précises concernant cet objet.

Se référant à un plan plus grand pour étudier ce projet, ayant souvent entendu des questions concernant l'état du réseau d'eau de Bullet, la commission été convaincue que ces travaux sont à exécuter prochainement.

Surtout que des constructions d'immeubles et le centre Taôiste verront sûrement le jour dans ce quartier.

Il est à relever que si le projet est accepté tel que présenté, les travaux seront exécutés dans les prochains mois avant l'hiver. Donc comme indiqué sur le préavis, les travaux de goudronnage seront faits sans la finition définitive, de façon à ne pas endommager une belle chaussée pendant les travaux des constructions prévues.

La commission de l'eau accepte le préavis Municipal n° 29-2014 tel que présenté, et demande au Conseil communal de Bullet d'autoriser la Municipalité à faire exécuter ces travaux en suivant exactement les conclusions du Préavis susmentionné.

Le Préavis n° 29-2014 concernant un projet d'infrastructure partiel de la route de Mauborget et changement de conduite d'eau potable – mise en place du réseau EP&EC – Surfacage du tronçon est accepté à l'unanimité.

7. **Examen des comptes et de la gestion 2013** « Commission de gestion »

Mme Geneviève Rolaz passe en revue les titres de chaque compte.

Olivier Chablaix : Comment se fait-il que les taxes de séjour aient baissé de CHF 10'000.- ?

Jean-Franco Paillard : Nous pouvons avoir un décalage car nous ne recevons pas de suite les taxes de séjour. Il y a environ CHF 10'000.- de décalage.

Olivier Chablaix : Les frais de commission liés à la perception ont-ils été transférés sur un compte impôts ?

Jean-Franco Paillard : Ceux-ci sont portés dans le compte 210.3187.

Serge Gander : Au compte 323.3902 frais de véhicules communaux, est-ce qu'il y a eu quelque chose de spécial ?

Jean-René Bernardi : Il y a eu des remises en ordre et différents services des véhicules.

Jean-Franco Paillard : Nous sommes dans le compte des forêts, on reviendra sur l'ensemble des frais du véhicule au bon compte.

Olivier Chablaix : L'amortissement des terrains et du patrimoine financier représente une masse importante, soit le 10% du total des bâtiments et patrimoine.

Jean-Franco Paillard : Nous avons vendu un terrain CHF 193'700.- et amorti CHF 97'000.-, en conséquence le 50% du montant vient en diminution.

Jean-Franco Paillard : Concernant le compte Bâtiment des Planets, nous avons une nouvelle locataire et n'avons pas de soucis financiers.

Serge Gander : Comment se fait-il qu'il y ait une grosse différence dans le compte 341.3141, Entretien des bâtiments des Planets?

Jean-Franco Paillard : Nous avons dû attribuer CHF 50'000.- dans le compte 230.3802 car il y a eu des problèmes d'eau et nous avons dû faire des travaux d'étanchéité. Vous retrouvez la différence dans le compte 341.4810.

Olivier Chablaix : Aux comptes 353 et 354, il y a 3x plus de chauffage qu'en 2012 à la Fondation Bonnet et au Hangar.

Marisa Leuba : Il y a eu un changement d'affectation du compte 354, il y a plusieurs frais dans ce compte.

Jean-Franco Paillard : Il nous manque juste une explication pour le compte 353 Fondation Bonnet.

Michel Bornoz : Au compte 540, l'orientation professionnelle est passé au canton.

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

De la commission de gestion chargée de l'examen des comptes et de la gestion de l'exercice 2013

Rapporteur : Lucien Prévitali

Membres : Christine Chablaix, Laurent Margot, Serge Martin, Louis Thévenaz

Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

La Commission s'est réunie les 16, 17 et 25 juin 2014. Elle a procédé à l'examen des comptes et de la gestion 2013. Elle a procédé à la visite de quelques sites du domaine communal concernés par des travaux en 2013. Elle remercie le Syndic, M. Jean-Franco Paillard et les Municipaux, MM. Michel Bornoz,

Lucien Lambercier, Jean-René Bernardi et Stéphane Guex, ainsi que Mme Marisa Leuba, boursière communale, M. Pierre Busset, Conseiller Financier et René Guex, responsable des travaux et garde forestier, qui ont guidé la visite et répondu aux questions posées par la commission.

1. Examen de la gestion

Pour cet examen, la Commission a réexaminé tous les préavis traités par le même Conseil communal touchant l'année 2013, ainsi que les PV de la même année et les remarques de ses membres.

1.1 Préavis 2013

Préavis n° 19-2013 – Réseau fibre optique :

Les travaux sont encore en cours

Préavis n° 20-2013 – Vente de terrain aux Rasses :

La vente s'est réalisée selon les conditions du préavis accepté par le Conseil communal.

Préavis n° 22-2013 – Renouvellement du parc informatique & Gestion Electronique des Documents :

Le matériel informatique a été changé et le système GED a été mis en place. Ce système donne entière satisfaction au personnel communal ainsi qu'aux municipaux. À l'avenir, l'acquisition de tablettes pour l'exécutif et pour l'administration, en complément de ce système, sera à l'étude.

M. René Guex, nous a fait la démonstration, lors de la visite du domaine, de la possibilité d'avoir les plans du réseau d'eau, de fibre optique, du cadastre etc. sur de telles tablettes. Ce qui permet, une meilleure visibilité ainsi qu'un gain de temps en cas de fuite d'eau ou de travaux.

1.2 PV 2013, propositions individuelles et remarques des membres

Parcours équestre et portails :

À ce jour, les premiers portails viennent d'être posés et les parcours sont appréciés de leurs utilisateurs été comme hiver.

Chalet des Avattes :

La Municipalité n'a pas encore statué sur une éventuelle réfection ou réaffectation de ce chalet

Chauffage des bâtiments locatifs et de la grande salle :

Etudes en cours.

Bâtiment du stand de tir :

La Municipalité a reçu l'autorisation du Canton afin de changer l'affectation du stand de tir. Le projet d'un refuge est donc à nouveau envisagé.

Panneaux indiquant la vitesse à l'entrée du village :

Le Préavis n° 26-2014 a été accepté par le Conseil communal le 14.04.2014.

Gestion

Les Planets :

Monsieur et Madame Pierre-André et Corinne Rey ont résilié leur bail au 31.03.2013. La nouvelle tenancière, Madame Fabienne Estoppey, a repris l'exploitation le 01.06.2013. Cette période sans loyer de 3 mois explique en partie la différence entre le budget et les comptes 2013 au compte 341.4231. La Municipalité nous informe que la nouvelle tenancière donne pleine satisfaction.

Des travaux d'étanchéité de la terrasse ont été entrepris. Un prélèvement de CHF 50'000.- a été pris sur la réserve qui avait été approvisionnée en 2012. D'autres travaux d'entretien ont été effectués durant l'année, carrelage WC dames, fenêtres de la cuisine et caisson de store isolé.

Hangar et restauration de l'ancien dépôt :

Le déménagement de l'ancien dépôt dans le nouveau ainsi que le réaménagement de l'ancien ont engendré des frais en matériel et outillage mais aussi au niveau des heures du personnel, ce qui explique le point 354.3901.

Véhicule :

Selon le budget, le nouveau Holder est entièrement comptabilisé dans les comptes de fonctionnement point 433.

Entretien des véhicules :

- les fraises à neige : CHF 25'000.-
- Valmet : CHF 13'172.-
- Chaptrack : CHF 9'000.-

Fibre optique :

Durant l'année 2013, 10km de fouilles ont été effectuées sur le territoire communal pour un montant total de CHF 742'000.-.

Les réserves d'un montant de CHF 455'000.- ont été affectées à cet effet. Une demande d'acompte a été facturée aux privés pour un montant total de CHF 141'350.-. 95% de ceux-ci ont répondu positivement à cette demande.

Examen et analyse des comptes

Le résultat, en termes de marge d'autofinancement, est à l'inverse de celui de l'an dernier. Dès l'instant où la marge est négative, cette année, CHF -84'437.-, c'est sans surprise que les ratios où celle-ci intervient sont négatifs, donc insuffisant.

L'option prise d'imputer les travaux de la fibre optique CHF 742'922.- au compte de fonctionnement plutôt qu'aux investissements explique ce résultat.

L'endettement net par habitant passe de CHF 3'411.- à CHF 4'463.-.

Il est à relever que ces dernières années de gros investissements ont été réalisés, ceux-ci mettant un frein aux autres projets communaux. D'autre part, tant que le chantier de la fibre optique ne sera pas terminé, ceux-ci seront reportés.

Visite du domaine communal

Centrale et fibre optique « POP » au collège :

Un petit local anciennement affecté au stockage des produits d'entretien a été loué à VO Energie afin de pouvoir installer leur centrale. C'est dans ce local qu'est effectuée la distribution du réseau, des connexions internet, TV et téléphoniques de tous les usagers.

Hangar communal et mini déchetterie :

L'aménagement du réfectoire est complètement terminé. La réalisation d'une dalle dans la mini-déchetterie a permis la création d'un local qui servira de magasin et d'atelier pour la conciergerie des bâtiments.

Chemin du Lago

Les travaux sont terminés, le revêtement et l'éclairage donnent entière satisfaction.

CONCLUSION

La commission remercie toutes les personnes, Municipaux, boursière, responsable des services, employés communaux pour le travail effectué en 2013 qui ont contribué au bon fonctionnement de la commune.

Vu les comptes et le rapport de gestion 2013, la Commission propose au Conseil communal de Bulletin d'en donner décharge à la boursière ainsi qu'à la Municipalité.

Daniel Oguey : Comment se fait-il que le plan d'investissement futur ne soit pas joint ?

Jean-Franco Paillard : Il est joint au budget 2015.

Jean-Franc Paillard : Je veux revenir à la remarque de Serge Gander. L'acquisition du Holder d'un montant de CHF 137'805.- et avons complètement amorti ce qui restait à amortir. L'investissement est de CHF 144'000.- et non CHF 100'000.- qui était prévu au budget, cela a été reporté sur les forêts. Je voulais préciser L'amortissement complémentaire qu'on a fait de CHF 308'40 au 433.3321, c'est aussi un des points essentiels quant aux frais des véhicules.

L'examen des comptes et de la gestion 2013 sont acceptés à l'unanimité.

8. Nomination du bureau 2014-2015/ Présidence/ Secrétaire/ Scrutateurs

Jean-Luc Passello sortant, M. Daniel Oguey est élu en qualité de Président.

Geneviève Rolaz sortante, Mme Murielle Guex est élue en qualité de Vice-Présidente.

Evelyne Chablaix est élue en qualité de 2^{ème} Vice-Présidente.

Fanny Tinguely est élue en qualité de secrétaire.

Sarah Cusin et Rodolphe Beck sont élus en qualité de scrutateurs.

Arlette Gilliéron et Florent Thévenaz sont élus en qualité de scrutateurs suppléants.

9. Nomination de la commission de gestion

MM. Lucien Prévitali et Louis Thévenaz sortent de la commission. La commission de gestion se compose de :

Chablaix Christine

Martin Serge

Margot Laurent

Consorti Michel

Chablaix Evelyne

M. Rodolphe Beck et Mme Fanny Tinguely deviennent suppléants.

10. Propositions individuelles

Bernard Tripet : Sur la commune de Bullet, pour la sécurité routière, il manque un passage piéton aux Rasses, proche du Grand Hôtel. Il paraît que c'est un problème de Voyer mais nous ne pouvons pas insister afin d'en installer un?

Jean-René Bernardi : Nous avons déjà demandé au voyer d'installer un passage piéton en face du Grand Hôtel mais cela est exclu.

Stéphane Guex : Il y a des règlements sur les passages piétons qui exigent certaines distances ! Le BPA et la sécurité routière pensent que cela créerait plus d'accident, si il y avait un passage piéton. Le meilleur moyen de sécuriser, ce sont nos lignes jaunes et de rétrécir la chaussée et supprimer la ligne blanche. Il y a toujours des possibilités de faire des passages piéton mais l'Etat nous a déconseillé de le faire.

Bernard Tripet : Par rapport à la sécurité des piétons, je pense qu'il faudrait remettre en question la vitesse à la Rue du Chasseron de 50km/h à 30km/h.

Michel Borno : Nous ne pouvons pas mettre une vitesse limitée à 30km/h. Il faudrait des éléments physiques et pas seulement des panneaux. L'automobiliste doit être forcé de rouler à 30km/h !

Bernard Tripet : En hiver, il y a les véhicules du télési qui sont stationnés et en été, ce ne serait pas sorcier de mettre des pots de fleurs.

Daniel Prévitali : Cet investissement pour ce panneau avec la vitesse est très bien. Je pense qu'on verra du résultat.

Bernard Tripet : Pourquoi un véhicule sans plaque est-il stationnée à la Grand'vy ?

Jean-Franco Paillard : Le dossier concernant le véhicule a été clôt. Le propriétaire à l'ordre de l'évacuer dans un délai donné. Je reviens sur la question de vitesse qui ressort tous le temps, il y a quelques années, Stéphane Champod avait fait revenir le BPA et la sécurité routière et ils nous ont informé que nous ne pouvons pas faire comme nous voulons. Je pense que les lignes jaunes sont une bonne chose car cela rétrécis la route.

Serge Martin : Quelle est la différence entre les Rasses et l'Avenue des Alpes à Sainte-Croix qui ont un passage piéton ?

Stéphane Guex : Il y a un trottoir donc doivent faire un passage piéton mais après il y a plusieurs secteurs. Le passage piéton n'est pas une solution parfaite pour la sécurité des piétons.

Jean-Franco Paillard : Vu que nous en parlons régulièrement, nous pouvons organiser une séance avec une délégation du Conseil communal, le BPA et la sécurité routière.

Jean-Luc Passello : Je tiens à vous remercier pour toutes ces périodes de collaboration, je remercie tous ceux qui ont pris une fonction et pour le travail que vous avez effectué durant l'année. Je vous informe que je reste au Conseil mais change de fonction. Bon été à tous.

Séance levée à 22h00

Au nom du Conseil communal

La Vice-Présidente

La Secrétaire

Geneviève Rolaz

Fanny Tinguely